Image not found or type unknown

Quels sont les effets d'un accord de conciliation ?

Fiche pratique publié le **09/05/2012**, vu **1209 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La procédure de conciliation a pour objet de favoriser la conclusion d'un accord amiable, ou accord de conciliation, entre le débiteur et ses créanciers. Avec le concours du dirigeant, le conciliateur va négocier avec les différents créanciers, en établissant des bilans prévisionnels sur plusieurs années indiquant les sommes que l'association pourra rembourser, tout en assurant son équilibre.

Lire la suite

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés